



PARLEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE

du **lundi 19 juillet 2021** à 9 h.30 et à 14 h.30

Salle des séances plénières pour le président, les présidents de groupe et
les membres du gouvernement

Rue du Lombard 69

En visioconférence pour les autres députés (*)

***Votes à distance (**) pour l'ensemble des députés.
Connexion obligatoire au système de vote à partir de 9 h.00.
Un vote test (vote n° 0) sera accessible en permanence et
vous permettra de vous assurer du bon fonctionnement du système.***

1. PRISES EN CONSIDÉRATION

- PROPOSITION D'ORDONNANCE (de Mmes Véronique LEFRANCQ et Bianca DEBAETS) modifiant l'ordonnance du 13 février 2014 relative à la garantie, au sein des organes de gestion des personnes morales, d'une présence équilibrée de femmes et d'hommes parmi les membres nommés par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale (n° A-343/1 – 2020/2021).

-
- (*) - *L'identifiant et le mot de passe de la réunion seront transmis à tous les parlementaires, qui seuls auront accès à la séance.*
- *Les rapporteurs doivent présenter leur rapport en présentiel. En cas d'intervention à distance, ils sont uniquement autorisés à se référer à leur rapport écrit.*
- *Les intervenants dans un débat d'actualité et les auteurs des questions d'actualité doivent être présents dans l'hémicycle le temps de leur intervention ou question et de la réponse.*
- (**) *Pour rappel : le lien pour les votes vous sera envoyé le matin de la séance par courriel à l'adresse que vous avez communiquée au service informatique. Pour tout problème et en cas de non-réception du courriel contenant le lien pour les votes, veuillez contacter le service informatique par téléphone : 0497/59.96.38 ou 0490/52.32.54 ou 0490/49.42.59.*



PARLEMENT BRUXELLOIS BRUSSELS PARLEMENT

- PROPOSITION D'ORDONNANCE (de Mme Cieltje VAN ACHTER, MM. Mathias VANDEN BORRE et Gilles VERSTRAETEN) modifiant la loi du 14 août 1986 relative à la protection et au bien-être des animaux, en ce qui concerne les méthodes autorisées pour l'abattage des animaux (n° A-345/1 – 2020/2021).
- PROPOSITION DE RÉOLUTION (de M. Christophe DE BEUKELAER et Mme Bianca DEBAETS) visant à subventionner la mise en place d'un transport social (n° A-347/1 – 2020/2021).
- PROPOSITION DE DECRET ET D'ORDONNANCE CONJOINTS (de Mme Céline FREMAULT) visant à modifier les décret et ordonnance conjoints du 16 mai 2019 de la Région Bruxelles-Capitale, la Commission communautaire commune et la Commission communautaire française relatifs à la publicité de l'administration dans les institutions bruxelloises afin d'introduire une plus grande transparence dans l'usage des algorithmes dans les administrations (n° A-359/1 – 2020/2021).
- PROPOSITION DE RÉOLUTION (de Mme Anne-Charlotte d'URSEL, M. David WEYTSMAN et Mme Alexia BERTRAND) visant à étudier la mise en place de bandes de circulation réservées au covoiturage dans le cadre du réaménagement des entrées de ville de Bruxelles (n° A-366/1 – 2020/2021).
- PROPOSITION DE RÉOLUTION (de Mmes Bianca DEBAETS, Aurélie CZEKALSKI, M. Mathias VANDEN BORRE, Gladys KAZADI et Victoria AUSTRÆT) relative à la poursuite du développement et du soutien des skateparks et autres infrastructures dédiées aux « sports urbains » en Région de Bruxelles-Capitale (n° A-374/1 – 2020/2021).
- PROPOSITION DE RÉOLUTION (de M. David WEYTSMAN, Mmes Viviane TEITELBAUM, Véronique LEFRANCO, Cieltje VAN ACHTER, Bianca DEBAETS, Latifa AÏT BAALA et Clémentine BARZIN) visant à déclarer la Région de Bruxelles-Capitale comme « zone de libertés pour les personnes LGBTQI+ » (n° A-381/1 – 2020/2021).
- PROPOSITION DE RÉOLUTION (de Mmes Marie LECOQ, Lotte STOOPS, Nadia EL YOUSFI, Els ROCHETTE, Nicole Nketo BOMELE, Khadija ZAMOURI, M. Pepijn KENNIS, Mmes Françoise DE SMEDT et Victoria AUSTRÆT) visant à soutenir la résolution du Parlement européen du 11 mars 2021 en déclarant la Région bruxelloise « zone de liberté pour les personnes LGBTQIA+ » (n° A-397/1 – 2020/2021).

2. PROPOSITION D'ORDONNANCE ET PROJET D'ORDONNANCE

- PROPOSITION D'ORDONNANCE (de Mme Fadila LAANAN, M. Tristan ROBERTI, Mme Marie NAGY, Mmes Soetkin HOESSEN, Carla DEJONGHE, Hilde SABBE et Céline FREMAULT) prolongeant certains délais de l'ordonnance organique de revitalisation urbaine du 6 octobre 2016 (n^{os} A-390/1 et 2 -2020/2021).
 - RAPPORTEUR : M. Geoffroy COOMANS de BRACHÈNE
 - DISCUSSION.



PARLEMENT BRUXELLOIS BRUSSELS PARLEMENT

- PROJET D'ORDONNANCE concernant la taxe sur les appareils automatiques de divertissement due pour l'exercice 2021 en raison de la crise sanitaire du Covid-19 (n^{os} A-399/1 et 2 – 2020/2021).
 - RAPPORTEUR : M. Marc-Jean GHYSSELS
 - DISCUSSION.

3. QUESTIONS ORALES (LIEN : [PRB](#))

4. QUESTIONS D'ACTUALITÉ (***)

5. VOTES NOMINATIFS (****)

- sur la proposition d'ordonnance terminée.
- sur le projet d'ordonnance terminé.

Bruxelles, le 14 juillet 2021

(***) à 14 h.30

(****) à partir de 16h00 (votes à distance)



**ASSEMBLÉE RÉUNIE DE LA
COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE**

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE

du **lundi 19 juillet 2021**

à l'issue du point 2 de l'ordre du jour du Parlement

Salle des séances plénières pour le président, les présidents de groupe et
les membres du collège réuni

Rue du Lombard 69

En visioconférence pour les autres députés (*)

Votes à distance (**) pour l'ensemble des députés.

Connexion obligatoire au système de vote à partir de 9 h.00.

***Un vote test (vote n° 0) sera accessible en permanence et
vous permettra de vous assurer du bon fonctionnement du système.***

1. PRISE EN CONSIDÉRATION

- PROPOSITION DE DECRET ET D'ORDONNANCE CONJOINTS (de Mme Céline FREMAULT) visant à modifier les décret et ordonnance conjoints du 16 mai 2019 de la Région Bruxelles-Capitale, la Commission communautaire commune et la Commission communautaire française relatifs à la publicité de l'administration dans les institutions bruxelloises afin d'introduire une plus grande transparence dans l'usage des algorithmes dans les administrations (n° B-68/1 – 2020/2021).

-
- (*) - L'identifiant et le mot de passe de la réunion seront transmis à tous les parlementaires, qui seuls auront accès à la séance.
- Les rapporteurs doivent présenter leur rapport en présentiel. En cas d'intervention à distance, ils sont uniquement autorisés à se référer à leur rapport écrit.
- Les intervenants dans un débat d'actualité et les auteurs des questions d'actualité doivent être présents dans l'hémicycle le temps de leur intervention ou question et de la réponse.
- (**) Pour rappel : le lien pour les votes vous sera envoyé le matin de la séance par courriel à l'adresse que vous avez communiquée au service informatique. Pour tout problème et en cas de non-réception du courriel contenant le lien pour les votes, veuillez contacter le service informatique par téléphone : 0497/59.96.38 ou 0490/52.32.54 ou 0490/49.42.59.



2. PROJETS D'ORDONNANCE ET PROPOSITION D'ORDONNANCE

- PROJET D'ORDONNANCE portant assentiment à l'accord de coopération du 7 mai 2021 conclu entre la Communauté flamande, la Communauté française, la Communauté germanophone et la Commission communautaire commune modifiant l'accord de coopération du 9 décembre 2011 conclu entre la Communauté flamande, la Communauté française, la Communauté germanophone et la Commission communautaire commune en matière de prévention et de lutte contre le dopage dans le sport (n^{os} B-81/1 et 2 – 2020/2021).
 - RAPPORTEUSE : Mme Magali PLOVIE
 - DISCUSSION.
- PROJET D'ORDONNANCE portant des dispositions diverses en matière de prestations familiales (n^{os} B-73/1 et 2 – 2020/2021).
 - RAPPORTEUSE : Mme Fadila LAANAN
 - DISCUSSION.
- PROPOSITION D'ORDONNANCE (de Mme Zoé GENOT, MM. Julien UYTENDAELE, Juan BENJUMEA MORENO, Mmes Els ROCHETTE, Khadija ZAMOURI et Nicole Nketo BOMELE) relative à l'agrément et au subventionnement des services actifs en matière de réduction des risques liés aux usages de drogues (n^{os} B-85/1 et 2 – 2020/2021).
 - RAPPORTEUR : Mme Delphine CHABBERT
 - DISCUSSION.
- PROJET D'ORDONNANCE portant assentiment à l'accord de coopération du 14 juillet 2021 entre l'État fédéral, la Communauté flamande, la Communauté française, la Communauté germanophone, la Commission communautaire commune, la Région wallonne et la Commission communautaire française concernant le traitement des données liées au certificat COVID numérique de l'UE et au Covid Safe Ticket, le PLF et le traitement des données à caractère personnel des travailleurs salariés et des travailleurs indépendants vivant ou résidant à l'étranger qui effectuent des activités en Belgique (n^{os} B-83/1 et 2 – 2020/2021).
 - RAPPORTEUSE : Mme Magali PLOVIE
 - DISCUSSION.

3. QUESTIONS ORALES (LIEN : [ARCCC](#))

4. QUESTIONS D'ACTUALITÉ (*)**

(***) à 14 h.30



**PARLEMENT BRUXELLOIS
BRUSSELS PARLEMENT**

5. VOTES NOMINATIFS (**)**

- sur les projets d'ordonnance terminés.
- sur la proposition d'ordonnance terminée.

Bruxelles, le 14 juillet 2021

(**)** à partir de 16 h.00 (**votes à distance**)